

Assistance Projet

Votre guide ESG



Quels sont les points d'étapes ?

- Comprendre les objectifs, les produits et les services proposés, mais aussi les normes et réglementations qui s'appliquent. L'objectif est de fournir une assistance efficace et avoir une connaissance approfondie de l'établissement et son environnement.
- Comprendre les besoins des clients et s'efforcer de les satisfaire pour assurer la réussite des projets.
- Avoir des compétences en gestion de projet pour une planification efficace, gérer les risques et les ressources, et communiquer efficacement avec les membres de l'équipe et les clients.
- S'assurer de la bonne transmission d'information pour l'avancement des projets en communiquant efficacement avec les membres de l'équipe et les clients.
- Flexibilité et adaptabilité aux changements pour gérer efficacement les imprévus pouvant survenir lors de la réalisation des projets.
- Collaboration avec les membres de l'équipe et les clients pour s'assurer de la bonne implication des différents partenaires et réussite des projets.

CONTACT



Sylla DIENE

Founder - CEO

Advisory & Services

sylla.diene@silex-cs.fr

Comment répondre aux exigences réglementaires dans le cadre des reportings et métriques ESG ?

Notre approche



L'ESG est un ensemble de facteurs regroupant 3 thématiques: l'Environnement, le Social et la Gouvernance.



Qu'est ce que L'ESG ? Toutes les propositions de définitions convergent vers l'idée de critères extra-financiers que les agents économiques doivent respecter pour permettre le développement durable : Environnement, Social et Gouvernance.

Qui est concerné ? Les critères ESG concernent l'ensemble des agents économiques (y compris les sociétés financières et non-financières).

Quelles attentes vis-à-vis des banques ?

- **Les régulateurs**, en addition des reportings financiers (DEU, Pilier III, FINREP, COREP, SURFI...), demandent des reportings extra-financiers avec la CSRD (Climate Sustainable Reporting Directive) qui remplace en 2024 la NFRD (Non Financial Reporting Directive). La DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) reste valable. Des normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) sont en préparation afin de standardiser le reporting extra-financier ESG.
- **Les investisseurs** qui sont à la recherche d'un retour sur investissement mais aussi d'investissements durables.
- **La société civile** qui est impactée par les activités des entreprises via les externalités positives (ex : retombées économiques) et externalités négatives (ex : pollution)
- Les employés qui s'intéressent à l'alignement des valeurs de l'entreprise avec leurs propres valeurs (sentiment d'appartenance).
- Les agences de notation extra-financières.



Avec les exigences ESG, il s'agit désormais de quantifier les avancements dans la réalisation des objectifs définis dans les politiques RSE mais aussi de piloter les risques pris par la banque. La banque enrichit sa connaissance des clients (KYC), fixe des limites d'expositions à certains secteurs et des objectifs aux lignes métiers qui amèneront à décider du financement d'un client.

La collecte et la gestion des données représentent un enjeu supplémentaire pour les banques : sécuriser les transactions clientes et répondre aux exigences réglementaires dans le cadre des reportings et métriques ESG.

ETAPE 1 : LA COLLECTE DE DONNÉES



- **Données financières** ventilées par typologie d'activité
- **Liste des clients du secteur** définissant le périmètre de l'indicateur
- **Données environnementales** relatives aux clients par secteur

Enjeu 1 : disponibilité, qualité et actualisation de la donnée; volumétrie des données; définition d'un RACI

Enjeu 2 : fiabilisation du matching des données ESG externes avec les données internes

ETAPE 2 : CALCULER, ANALYSER, CONTRÔLER



- Traitement de données, calcul de métriques et rapprochement et validation de la viabilité des différentes sources de données.
- Stockage des métriques calculées.

Enjeu 3 : cohérence de la donnée (contrôles sur la complétude de la donnée, variations du périmètre clients, données financières et indicateurs, clients sans données ESG, etc.)

ETAPE 3 : PARTAGER ET COMMUNIQUER



Visualisation de données

- Publication du tableau de bord
- Communication sur les métriques et reportings ESG
- Diversité des parties prenantes

Enjeux transverses : respect des principes de confidentialité, proportionnalité et pertinence des informations partagées (BCBS 239 et RGPD).

-> création de profils utilisateurs et gestion des habilitations.



About KOITA
Manager
Advisory & Services
about.koita@silex-cs.fr